

La résidence du Docteur Brésard

Située dans le périmètre du centre-ville, la résidence a été mise en service progressivement de 1968 à 1975. Elle est composée de 4 immeubles R+7, R+9, R+10, R+11 sur une emprise au sol totale de 19445 m2 (1.94 ha). Pour cette résidence, le bailleur Creusalis n'est propriétaire que des pieds d'immeuble, les espaces verts et de jeux appartenant à la ville de Guéret. Cette résidence comprend 182 logements et est composée majoritairement de T2 et T3 quasi à part égale (41%). Des travaux de réhabilitation ont été menés depuis leur construction : remplacement des menuiseries extérieures en 2010 et 2011, ravalement des façades des bâtiments 6,8 et 10 en 2013, rénovation des halls d'entrée et installation de digicodes en 2014, création d'un ascenseur extérieur pour la tour en 2012. La résidence est desservie par le réseau de chaleur, inauguré en juin 2016.

En octobre 2017, Creusalis comptabilise 167 ménages représentant 302 résidents. Les résidents sont à part égale des ménages sans enfants et des familles avec enfants. Cette résidence présente le plus faible taux d'enfants dans le parc (66 enfants mineurs soit 21,8% des résidents), pour moitié issus de famille monoparentales (47,5% des familles avec enfants sont des familles monoparentales soit 40 familles). De nombreux résidents sont des retraités (53), la résidence Brésard est avec les résidences Olivier de Pierrebourg et Charles de Gaulle, les résidences les plus touchées par le vieillissement de leur population. Sa population possède un profil équilibré entre les résidents occupant un emploi stable, les résidents au chômage et les retraités qui sont représentés quasi à part égale.

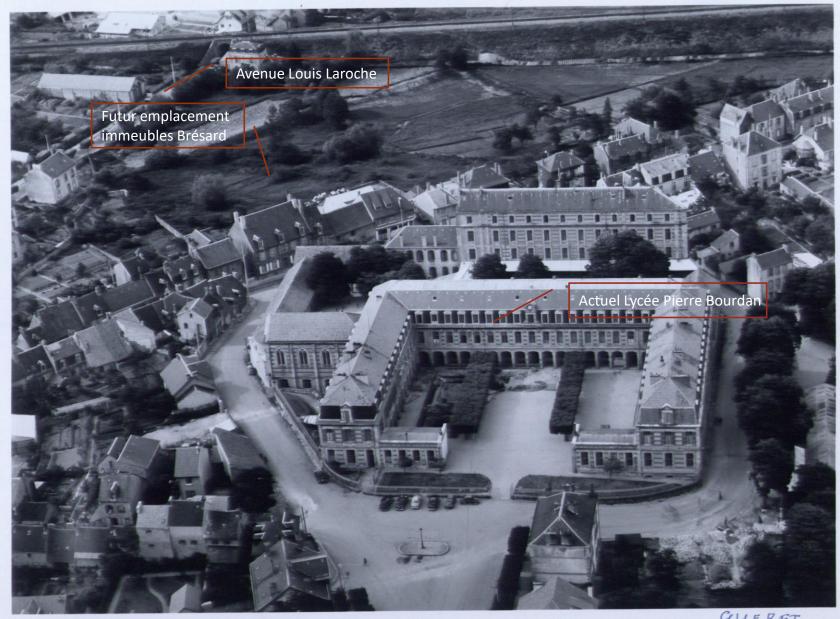
Source : « Guéret 2040, une ville oxygène », tome 2 L'Albatros, 2018 [en ligne].





Paysage de Guéret avant la construction des immeubles

Lycée de garçons (Pierre Bourdan) : cliché n°17794 réalisé en 1955 par la Société d'exploitation de photographies aériennes Roger Henrard (cote 15 Fi 71).



GHERET CREUSE 17794

La construction des immeubles publiée dans le bulletin municipal de Guéret de 1968

Très prochainement, deux importantes opérations seront mises en service :

- 48 logements, avenue du Poitou, en une longue construction,
- et 75 logements, avenue Louis-Laroche, en deux tours de onze étages.

Alors 576 logements seront occupés.



Années 1950, années de prise de conscience de la crise du logement à Guéret

Évolution de la population à Guéret :

- 10 131 habitants en 1954
- 12 304 en 1962
- 13807 en 1968.

Problèmes du parc immobilier de Guéret :

- vétusté : 25,3% des logements ont été construits avant 1871, 28% entre 1871 et 1914, 18,7% entre 1915 et 1948 et 28% entre 1949 et 1962.
- Surpeuplement : 25,4% des logements en surpeuplement modéré, 11,4% en surpeuplement accentué, 36,7% en sous-peuplement.

Données issues de l' « Analyse du marché du logement - Guéret » publié en septembre 1969 par le Centre d'économie régionale du Limousin (cote 81 W 14)

A l'attention des autorités

Qui ne connaît tout au moins de renom la rue des Tanneries à Guéret C'est dans ces ar tères de l'austère préfecture creus dise que vivent des familles de quatre, six et nuit personnes entassées dans deux ou trois pièces sans air sans lumière. L'eau ruisselle le long des murs des misérables appartements... Une acre odeur de moisi et de sueur vous prend à la gorge

dès que vous pénétrez dans ces pauvres logis...

dre compte des efforts accom- brutalement tirée de son somconvenablement leur intérieur.

mondes masures toutes lézardées dans leur chute que le vent fait trembler jusque toiture déjà en piteux état, 37. la famille Bellido occups deux misérables pièces au par quet gluant, aux murs rongés par le salpêtre. Cinq personnes y demeurent en permanence : deux femmes, un garçon de 14 crouler et dans ans, un homme de 25 ans qui d'une dizaine se trouvent vient de subir deux délicates un état voisin de la chute. opérations pulmonaires et un Alors que va-t-on faire pour héhé de un an et demi

d'électricité. dies ?... car il n'y a pas Ne parlons pas de l'eau ! Il y Il est urgent, extrêmement uren a suffisamment assez en ces gent d'évacuer les familles. journées de neige et de pluie et Il est grand temps que les auil faut voir avec quelle facilité torités locales et préfectorales elle traverse le plafond pour se prennent des mesures énergirépandre sur le plancher... sur ques afin d'éviter des accidents tout depuis l'année dermère dont elles auraient à supporter pendant laquelle vers 2 heures les graves responsabilités.

Et pourtant on peut se ren- | du matin la famille Bellido Tut plis par les ménagères pour en- meil par un fracas épouvantatretenir et aménager à peu près ble : sous une poussée de vent un peu violente, la cheminée ve-Mais que faire dans ces im- rait de s'effondrer. Les briques creverent la dans leurs fondations ? Au no tombèrent dans un placard brisant la vaisselle et obstruèrent la cheminée rendant tout chauffage impossible.

Sur la même maison, trois au tres cheminées menacent

arracher les bébés des griffes de L'éclairage se fait au pétrole la tuberculose et autres mala-

Arch. dép. Creuse, 1060 W 61

L'espoir du relogement suscité par la construction de HLM (Habitations à loyer modéré)

« À l'heure actuelle [1955], il existe une **crise aigüe du logement à Guéret**. Cette crise, en effet, affecte beaucoup de gens, notamment des ouvriers et des fonctionnaires civils. [...]

Étant donné **qu'il se construit des HLM à Guéret**, et que deux distributions ont déjà été faites, les personnes en quête d'appartement, s'expliquent difficilement qu'il y ait toujours dans cette localité, des difficultés aussi grandes de logement. [...]

Si cette crise ne perd pas de son acuité dans les mois à venir, elle risque de **provoquer des départs et des mutations d'ouvriers et de fonctionnaires**, et de porter préjudice à l'économie de Guéret, et par contre-coup à celle du département ».

Arch. dép. Creuse, 1060 W 61

Note pour Monsieur le PREFET.-

No 3401/02

OBJET : Crise du logement à GUERET.

A l'heure actuelle, il existe une crise aigüe du logement à GUERET. Cette crise, en effet, affecte beaucoup de gens, notamment des ouvriers et des fonctionnaires civils. Ce manque de logements est préjudiciable aux intéressés, qui se trouvent dans l'obligation ou d'aller en hôtel, ou de vivre en meublé.

Etant donné qu'il se construit des H.I.M. à GUERET, et que 2 distributions ont déjà été faites, les personnes en quête d'appartement, s'expliquent difficilement qu'il y ait toujours dans cette localité, des difficultés aussi grandes de logement. D'après elles, on devrait pouvoir se loger à GUERET, car cette ville n'est pas industrielle, et de plus n'est guère peuplée par rapport à certaines autres (LIMOGES, MONTLUCON, etc...).

Tous ces gens ne cachent pas leur mecontentement. Ils déclarent à qui veut les entendre qu'il y a beaucoup de pièces vides à GUERET, mais que les propriétaires de celles-ci ne veulent pas les louer de crainte d'avoir à subir ensuite, dans ce domaine, l'application de la loi (surface corrigée, etc...). A leurs dires, il serait salutaire, pour résoudre dans une certaine mesure, cette crise, de faire payer un impôt annuel élevé aux propriétaires de locaux d'habitation vides, et réfractaires à la location.

Les travailleurs et les fonctionnaires se découragent à la longue devant un tel problème, qui disent-ils, pourrait se résoudre si les propriétaires étaient plus humains, et aussi moins cupides.

Si cette crise ne perd pas de son acuité dans les mois à venir, elle risque de provoquer des départs et des mutations d'ouvriers et de fonctionnaires, et de porter préjudice à l'économie de GUERET, et per contre-coup à celle du département.

_=======

La construction de HLM, une ambition municipale dans les années 1960

EDITORIAL

Extrait du Bulletin municipal de Guéret de 1965

Le touriste qui traverse notre ville comme le Guérétois qui y revient après une absence de quelque temps est agréablement surpris.

En effet, si le premier est frappé par l'accueil de notre cité, par sa propreté, son éclairage moderne, il admire l'harmonie de ses rues, de ses trottoirs, de ses places, de ses parkings, de son stade, de ses jardins que nous envieraient nombre de villes beaucoup plus importantes; le second a bien du mal à reconnaître la petite ville qu'il avait quittée et reste étonné de la transformation rapide et importante qui s'opère.

L'un et l'autre sont stupéfaits notamment de l'effort sans précédent accompli par les commerçants pour moderniser leurs magasins. Le résultat de ces réalisations ne s'est pas fait attendre et déjà, nombre de clients creusois cessent de diriger leurs pas vers des centres régionaux plus importants assurés qu'ils sont de trouver désormais à GUERET, à des prix souvent inférieurs, le choix et les qualités nécessaires à leurs besoins.

GUERET a fait éclater le corset trop étroit qui l'enserrait et c'est ainsi que d'importants quartiers neufs se sont édifiés à Grancher, Champegaud, Chandonnet, La Grave, Le Petit Malleret, Braconne, Bellevue, La Pigue, Maindigour, etc...

Ce qui frappe également nos visiteurs c'est l'activité intense qui règne sur les nombreux chantiers publics ou privés en plein travail.

GUERET a vu sa population augmenter de plus de 24 % de 1954 à 1962 et il est permis d'escompter avant peu qu'elle atteindra de 18 à 20.000 habitants.

L'implantation de plusieurs entreprises industrielles, l'extension des ateliers existants ont permis la création de plusieurs centaines d'emplois nouveaux.

Malgré la construction dans notre ville de 351 logements sociaux H.L.M., dotant d'appartements conforta-

bles et économiques 1.305 personnes, malgré l'importance de la construction privée (503 permis de construire), malgré la construction prochaine de 160 nouveaux H.L.M., le problème du logement doit demeurer une préoccupation primordiale des administrateurs de notre ville; pour répondre d'une part aux 400 demandes de logement déposées à la mairie, mais aussi pour accueillir demain les ménages désireux de venir s'installer dans notre cité.

L'attribution à GUERET d'un nombre important de logements H.L.M. s'impose.

D'autres problèmes sont, non moins urgents, à solutionner :

- L'amélioration de l'alimentation en eau, non seulement pour faire face à des périodes d'étiage exceptionnelles comme celle que nous venons de traverser et dont eurent particulièrement à souffrir les parties hautes de l'agglomération, mais aussi pour répondre aux besoins sans cesse croissants de la population et des établissements industriels.
- Achèvement du réseau d'égouts et construction de la station d'épuration.
- Extension des constructions scolaires en fonction de la Réforme de l'Enseignement.
- Solution du problème des ordures ménagères.
- Aménagement des zones urbaine et industrielle (vallée des Chers, Maindigour, Cher-du-Prat).
- Amélioration et extension de l'équipement sportif (piscine, terrains).
- Extension de l'éclairage aux écarts.
- Etc...

GUERET aura cessé alors d'être un petit chef-lieu, pour devenir à bref délai si l'on veut bien seconder nos efforts sur les plans administratif et financier, une ville importante qui constituera dans la Région un pôle d'attraction incontestable et nécessaire. « Malgré la construction dans notre ville de 351 logements sociaux HLM, dotant d'appartements confortables et économiques 1305 personnes, malgré l'importance de la construction privée (503 permis de construire), malgré la construction prochaine de 160 nouveaux HLM, le problème du logement doit demeurer une préoccupation primordiale des administrateurs de notre ville ; pour répondre d'une part aux 400 demandes de logements déposés à la mairie, mais aussi pour accueillir demain les ménages désireux de venir s'installer dans notre cité ».

Arch. dép. Creuse, 5 BIB 290

Rappel des réalisations dans différents quartiers de Guéret jusqu'en 1965

Habitations à loyer modéré

Depuis 1959, 216 logements ont été mis en location à Guéret, par l'Office public départemental d'Habitations à Loyer Modéré de la Greuse,

soit : 56 à CHAMPEGAUD 36 à SAGNE-MOREAU 40 à MAINDIGOUR 40 à BEAUREGARD 44 à BRACONNE

Ces groupes H.L.M. ont été édifiés sur des terrains mis à la disposition de l'Office par la municipalité, qui a également participé au financement et à la réalisation des travaux de voirie à l'aide de ses Services techniques.

Actuellement, 22 logements H.L.M. sont en chantier à Braconne, ainsi que 27 autres place Arfeuillère.

Enfin, le démarrage de 80 logements rue du Pomeyroux est imminent.

Ces logements, dont la qualité et le confort ne cessent de s'accroître, portent à 351 le nombre total des réalisations de l'Office IH.L.M. pour la ville de Guéret.



H.L.M. DE MAINDIGOUR

Photo Agis

Également, construction de pavillons dans les quartiers du Petit-Malleret, du Pomeyroux et de Jouhet.

Coopérative H. L. M.

La Société Coopérative d'H.L.M. de la Creuse, fondée par arrêté ministériel en date du 4 septembre 1962, dont le président du Conseil d'administration est M. Louis ROUSSILLAT, vice-président du Conseil général de la Creuse, vient de terminer un très beau programme de construction de 25 pavillons situés au Petit-Malleret à GUERET, destinés à la location-attribution.

Cette société envisage pour l'année 1965, la construction de 50 pavillons environ, qui seront édifiés à GUERET, sur un terrain lui appartenant dans les quartiers du Pomeyroux et de Jouhet. D'autres opérations auront également lieu dans différentes localités du département.

Pour tous renseignements, s'adresser aux bureaux de la Société, 27 avenue de la République à GUERET (tél. 10.29) tous les jours de 8 h à 10 h et de 14 h à 16 h, sauf le samedi.

Arch. dép. Creuse, 5 BIB 290

Bilans des constructions jusqu'en 1970 et 1971

Extrait du Bulletin municipal de Guéret de 1971

'ACTIVITE de l'Office d'H.L.M. de la Creuse a depuis 1965 poursuivi régulièrement son action dans le département, cela malgré les difficultés de toutes sortes inhérentes à la construction de logements sociaux.

La ville de GUERET fût, tout particulièrement, au centre de nos préoccupations. Tout d'abord, en raison de ce que GUERET est le centre urbain le plus important du département, mais aussi en raison de sa remarquable progression démographique qui détermine un constant besoin de logements.

De 1966 à 1970, **276** logements H.L.M. ont été mis en service, soit très près de 5 logements tous les mois ; c'est dire l'importance de la contribution de l'Office au logement des travailleurs guérétois.

Avec 385 logements actuellement en cours de construction dont l'achèvement s'échelonnera au cours de l'année 1971, le nombre total de logements s'élèvera à 1 044 qui permettront de loger quelques 5 000 personnes.

L'avenue Louis-Laroche, en rejoignant l'avenue de Stalingrad déterminera par ailleurs un ensemble vertical très important avec 184 logements groupés.

Malheureusement, des perturbations sérieuses ont retardé la mise en service de 79 logements bloqués pour un temps par la faillite d'une entreprise de gros-œuvre.

Arch. dép. Creuse, 5 BIB 290

Arch. dép. Creuse, 1100 W 36

Préfecture du Département de la Creuse

JB/RC

Service de la Coordination et de

l'Action Economique

Action Economique

VILLE de GUERET

(no tro tem en) som tro ena suo cos inn day tem day my (ny les my

NOMBRE de LOGEMENTS H. L. M. CONSTRUITS ou en cours de CONSTRUCTION

I - LOGEMENTS en SERVICE -

Sagne-Moreau	76	
Champegaud	108	
Maindigour	40	
Beauregard	40	
Cité Grancher	43	
Braconne	66	
Pommeyroux	80	
Place Arfeuillère	27	
Avenue du Poitou	48	
Avenue Louis Laroche	75	
Rue Sylvain Blanchet	24	and the state of t
Foyer Féminin	15	627
	(m) (m) (m) (m) (m) (m) (m)	
TOTAL	642	

II - LOGEMENTS H. L. M. en CONSTRUCTION -

		prévues
59		Juin-Juillet 1971
20		Juillet 1971
109		Novembre 1971
187	17:	ler Novembre 1970
225	17:	ler décembre 1970 —
37.	19:	ler Avril 1971 🚶
PLR	15:	ler Janvier 1971 🖇
27		fin 1971.
	20 109 187 3}5	20 109 187 17: 375 17: 19: PLR 15:

Dates d'achèvement

Constructions de logements sociaux en Creuse

Extrait d'un rapport de 1963 sur la situation du logement social en Creuse en 1963

REALISATIONS ANTERIEURES H.L.M. -

Voici tout d'abord les dotations de logements H.L.M. octroyées et mises en chantier les années précédentes :

1960		0			۰	108
1961			0			15
1962	۰					170

Nombre de logements occupés au 15 février 1963 : 583

Nombre de logements en construction : 304

soit: 887 logements répartis en 36 tranches sur 10 Communes.

ESTIMATION DES BESOINS -

La satisfaction des besoins actuels, une expansion économique bien comprise, la construction en milieu rural, exigeraient de 700 à 1000 logements de toutes catégories par année, au cours des trois années à venir.

Sur ces nombres, 1/3 devrait être réservé aux logements locatifs H.L.M.

Arch. dép. Creuse, 82 W 8

Extrait du procès-verbal en date du 24 avril 1969 du conseil d'administration de l'Office public départemental d'habitations à loyer modéré de la Creuse

Service :

Au 31 décembre 1968, 22 personnes sont employés à temps partiel pour l'entretien des cages d'escalier et des parties communes des immeubles, le service des poubelles et la surveillance du chauffage des groupes suivants :

- à GUERET : Braconne : 66 logements Maindigour : 40 logement Beauregard : 40 logements - Le Pomeyroux : 80 logements - Avenuo L. Larocho : 75 logements -Place Arfeuillère : 27 logements - Avenuo du Poitou : 48 logements - Champegaud : 56 logements,
- à AUBUSSON : Rue R. Cerclier : 60 logements Rue des Méris:
 36 logements Cité de Chabassière : 154 logements (2 personnes).
- à LA SOUTERRAINE : Route de Versillat : 48 logements Cité Jean Macé : 82 logements.
- à POURGANEUF : Rue Jean Jaurès : 44 logements Cité Soeur Flise et Pré de l'Hôpital : 98 logements.
- à SAINT VAURY : 84 logements.
- <u>à AHUH</u> : 12 logements (chauffage seulement)
- à LA COURTINE : 24 logements (chauffage seulement)
- à FELLEFIN : 46 logements (chauffage seulement)
- <u>à CHAMBOU</u> : 48 logements (chauffage seulement)

Arch. dép. Creuse, 1100 W 36

Au 31 Décembre 1968

LOGELERTS EN LOGHILLITS COMMUTES seRVICE CONSTRUCTION 12 36 AHUIT 290 22 AUBUSSON 30 36 AUZANCES 30 142 BOURGAMEUF BOUSSAC 70 BUSSIERE-DUMOISE 48 CHAMBON SUR VOUEIZE 24 CROCQ 28 24 DUN LE PALESTEL 24 EVAUX LES BAINS 76 FELLETIN 212 618 GUERET 24 LA COURTINE 28 LAVAVEIK LES MINES 12 SAIHT VAURY LA SOUTERRAIND 130 522 1 508 TOTAUX 2 030 TOTAL GESTERAL ..

Extrait du procès-verbal en date du 24 avril 1969 du conseil d'administration de l'Office public départemental d'habitations à loyer modéré de la Creuse

Arch. dép. Creuse, 1100 W 36

Construction des tours Brésard dans la presse en 1968

Avenue Louis-Laroche 75 logements sur 12 étages

Il faudra attendre la fin de l'année 1967 pour voir se termiper l'immeuble H.L.M. de l'avenue Louis-Laroche, Nul doute slors que les 12 niveaux de cette majestueuse construction viendront quelque peu changer la physionomie de cette rue, mais en aucun cas cet immeuble n'abimera le site car c'est M. Joly luimême, architecto urbaniste de la ville de Guerel, qui, on le sait, est chargé de l'aménagement de notre cité, qui en a dessiné le plan de

Cet immeuble sera construit sur un terrain acquis par l'Of-fice lui-même dans le courant 1965. Aussitôt après l'acquisition, le Conseil déterminait le programme à exécuter et après avis, l'urbaniste M. Filloux, architecte à Guéret, était chargé des plans de

Il fallut, avant d'entreprendre la construction, remblayer ce terrain qui jadis était un étang, le viabiliser, l'équiper en tout-a-l'égout et adduction d'eau Puis, une entreprise de Poitiers fut chargée de faire des sondages dans le sol afin de déterminer avec précision à quelle profon-deur se trouvait le solide.

Tous ces travaux, s'il ne furent pas spectaculaires, furent longs et coûteux pour l'Office, mais ils eurent l'avantage de déterminer avec précision la nature du terrain. C'est en fonction de cela que l'architecte décida le forage de 105 puits. Ces trous, de plus de huit mêtres de profondeur furent remplis de ciment armé et constitueront les pilotis sur lesquels reposera l'immeuble.

Depuis un mois, l'entreprise Bourillon a réalisé la liaison de

tous ces points d'ancrage et main-tenant l'immeuble est démarré. Il faudra 18 mois de travaux avant de voir terminer l'ensemble.

Pour cette construction, ainsi que pour toutes celles dont il a cu à s'occuper, l'Office n'a pas lésiné sur la marchandise. Sur chaque plancher en dalles pleines un revêtement de plasti-feutre sera apposé éliminant ainsi toute sonorisation excessive. Au point de vue sanitaire également l'Office a voulu quelque chose de bien, à tel point que tous les ap-partements seront équipés de bai-gnoires. Dans bien d'autres do-maines aussi le confort a été très poussé, ce qui permettra aux futurs habitants de cet immeuble d'être mieux que bien logés.

PREFECTURE de la CREUSE Cabinet du Préfet

Service de la Presse

ARTICLE paru le 14 Septembre 1966

dans le Populaire du centre

REPUBLIQUE FRANÇAISE

L'Office départemental HLM poursuit inlassablement son effort pour satisfaire les 1.200 demandes de logements qui lui ont été faites

80 appartements seront mis en service fin 1966 et 113 fin 1967







Gueret, a-t-on pu lire dans une cutude sur le V° Plan consacrée au Limousin, est la ville que de dans la se main de l'est de toute cette région a le plus augnenté en population de l'est de l'e

à Pommeyroux

de Pommeyroux qui se trouve si-tuée non loin de la clinique Tran sur la route de La Châtre. Au total done 80 appartements qui pourront être habités début 1967 et qui présentent les meil-leures garanties de confort pour cette catégorie de construction.

75 logements sur 12 étages

Sur 12 etages
Il faudra attendre la fin de
l'année 1967 pour voir se termie
r l'immeuble H.L.R. de
doite
le fautre de l'année 1967 pour le
lors que les 12 niveaux de cette
majestreuse construction viendront quelque peu changer le
physionomie de cette rue, maisen aucun, cas cet immeuble n'abrpare de la trieme chronière, de la chargé de l'aménagement de notre cité, qui en a dessiné le plan de

cité, qui et à dessine le piasi de masse.
Cet immeuble sera construit sur un terrain acquis par l'Oifice lui-même dens e courant 1965. Aussido aprè l'acquisition, le Conseil déterne l'acquisition, le Conseil des reprès avis, l'urbaniste M. Filloux, architecte à Guerci, était chaugé des plans de

Gueret, était chargé des plans de détail.

In faillut, avant d'entreprendre la détail.

In faillut, avant d'entreprendre la fait de la fait de

tenant l'immeuble est démarré. Il faudra 18 mois de travaux avant

raudra 18 mois de trawaux avant de voir ternimer l'ensemble. Pour cette construction, anni que se s'eccuper, l'Office n'a pas léxiné sur la marchandise, Sur chaque plancher en dalles pleines un revêtement de plassifeutre conorisation excessive. Au point de vue sanitaire également l'Officea a voulta quelque choue despartements seront equippes de bair partement seront equippes de bair point de vue sanitaire également l'Officea a voulta quelque choue despartements seront equippes de bair pointe de la companie de l Avenue Louis-Laroche

48 appartements avenue du Poitou

Le dernier chantier guérétois en direction de la Creuse, un immeuble de quatre piveaux saulement mais tout en longueur aument mais tout en longueur avproposition de la companya de la
participa de la

Laroche ce sont pour la plupar Laroche ce sont pour la plupart des entreprises creusoises qui en assurent la réalisation. Il faudra compter également près de 18 mois de travaux avant l'achèvement définitif.

Les bureaux de l'Office changent de place

Chacun à Guéret connaît les bu-reaux de l'Office H.L.M., oà M. Dallier, directeur, et son équipc effectuent chaque journ diffici-les travail de sestion et d'adminis-tration. Ces bureaux situés ave-mue Louis-Laroche dans une

Cette maison, qui est activeire ment en cours de refection, abritera bien sur des bureaux destines au directeur et au personnel, mais aussi permetura tout d'abord aux administrateurs de disposer d'une grande salle de réunion, et d'organiser un service d'accueil pour les locataliers ou les postulants à un logement. Mais le travail de l'Office d'H.
L.M. est loin d'être terminé. Actueldoment on prévoit la construction d'immeubles à Boussei,
où ce sera la première réalisation, à Evaux et à Crocq. A Gurret, les prochaines constructions
se fesont exchaines constructions
se fesont exchaines de la violantie.

Cette maison étant pourvue de garages et de desserles, le per-sonnel d'entretien de l'Office pourra y ranger les véhicules et le matériel.

Perspectives d'avenir

A cette cadence, les 500 deman-des seront bientôt satisfaites et ce sera tant mieux.

« rond » une très grande entre

Christian BARRIET

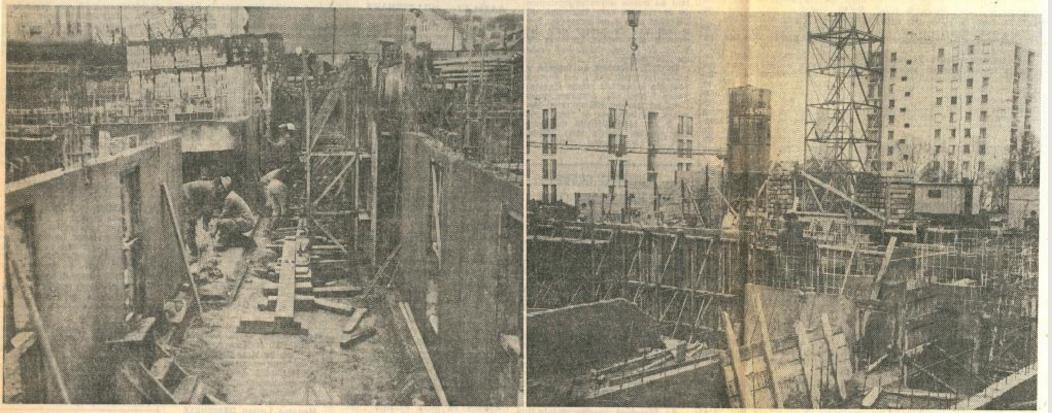
Arch. dép. Creuse, 1100 W 36

PREFECTURE de la CREUSE

Cabinet du Préfet
Service de la Presse

Article paru le 12 AVRIL 1975 dans "La Montagne"

sont en train de sortir de terre, annonce M. Louis Laroche



Un nouveau chantier s'est ouvert, il y a deux mois, avenue Louis-Laroche, à proximité du foyer-résidence pour personnes âgées : il s'agit de la construction de 25 logements H.L.M. Un seul bâtiment de quatre niveaux abritera ces logements, dont la réalisation a été confiée à l'entreprise de travaux publics Dechatrettes, d'Aigurande. Depuis le mois de février, 18 à 20 ouvriers, sous la direction de M. Pietrasiak, chef de chantier, construisent les fondations en béton sur lesquelles sont coulées des dalles, suivant un procédé de préfabrication. Malgré le mauvais temps, les travaux se poursuivent activement. Le gros œuvre devrait être terminé en aaût. Indiquons que c'est l'Office départemental d'H.L.M. de la Creuse qui construit ce nouveau programme d'habitations à loyer modéré. — NOS PHOTOS : les ouvriers devant les fondations de l'immeuble et une vue du chantier, dominé par une grue géante.

Arch. dép. Creuse, 1060 W 62



Arch. dép. Creuse, 1233 W 92



Action symbolique dans le déploiement du Nouveau Programme National de Rénovation Urbaine (NPNRU) sur le quartier Albatros, la déconstruction de l'îlot situé au 12, Brésard à Guéret aura lieu en 2023. Ce programme, d'une ampleur inédite, mobilise tous les savoir-faire de l'Office public de l'habitat de la Creuse.

Le Nouveau Programme National de Rénovation Urbaine (NPNRU) du « quartier Albatros » de Guéret (Charles de Gaulle, Brésard, Olivier de Pierrebourg, Beauregard, Sylvain Blanchet et Madeleine Chapelle) comprend plusieurs actions fortes pour améliorer le cadre de vie de ses habitants : l'aménagement et la résidentialisation des pieds d'immeubles, la sécurisation et la création de cheminement doux, l'implantation du Tiers-Lieux La Quincaillerie au cœur du quartier prioritaire ou encore la réhabilitation de 181 logements sur l'îlot Charles de Gaulle.

Mais l'action la plus spectaculaire est, sans nul doute, la déconstruction de l'immeuble situé au 12 rue du docteur Brésard. Un immeuble de 10 étages, comptant 75 logements et situé dans une zone urbaine dense, la mission s'annonce complexe. Mais l'objectif est clair : ouvrir et verdir le quartier.

Source: https://www.creusalis.fr/L-immeuble-12-rue-du-Docteur-Bresard-a-Gueret-sera-deconstruit-en-2023.html